

le bulletin municipal de Vaulnaveys-le-Haut

- **mot du Maire**
page 2
- **diaporama**
pages 3 > 7
- **les décisions
du conseil**
pages 8 > 12
- **dossier :**
CME / CMJ
pages 13 > 16
- **vie de la commune**
pages 17 > 22
- **chez nos voisins**
page 22
- **vie des associations**
pages 23 > 27
- **tribunes**
pages 28 et 29
- **info pratique, carnet**
pages 30, 31
- **agenda**
page 32

● **Dossier
CME / CMJ**
pages 13 > 16



bulletin N°77
Janvier 2017

La Mairie
Jours et horaires
d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 76 89 18 05
Fax. 04 76 89 10 85
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr
www.vaulnaveys-le-haut.fr



En ce début d'année, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite mais surtout de santé. Être en bonne santé est une richesse que l'on ne mesure pas toujours. La liberté de nos actes et de notre expression en est une autre. Nous devons combattre nos peurs et éviter de nous replier face aux attaques terroristes dont notre pays a été la victime. L'année qui vient de s'écouler a encore eu son lot d'attentats et nos compatriotes ne sont pas les seuls touchés. La plupart des victimes sont des civils innocents. Puisse 2017 voir cette guerre souterraine, faite d'actes isolés et barbares, cesser.

Au niveau communal, nous continuerons notre politique de sécurisation. Le service de police municipale mutualisé mis en place en avril dernier montre toute son efficacité. La sécurité dans tous les déplacements continue d'être au cœur de nos priorités. De nouveaux aménagements seront réalisés comme nous l'avons fait chaque année depuis le début de ce mandat. Redonner une place aux piétons et aux déplacements doux est une nécessité au sein de notre village.

2017 sera une année importante pour notre commune puisqu'elle verra l'aboutissement d'un de nos projets les plus importants, l'ouverture d'une crèche de 19 places. Dans le même temps, un tout nouveau bâtiment polyvalent destiné aux services périscolaires et au centre de loisirs sera livré. Enfin l'école maternelle sera complètement rénovée, seuls les murs et le toit d'origine ont été conservés.

La rénovation de l'éclairage public va débuter au cours de ce premier trimestre avec la réfection complète de plusieurs secteurs, la mise en place de lampadaires à LED et d'horloges astronomiques pour programmer une extinction une partie de la nuit afin de réduire notre facture énergétique.

Après une pause, notre réflexion sur le réaménagement du centre bourg, en concertation avec nos habitants, va redémarrer et différents scénarii seront proposés.

Dans le courant de l'année, j'aurai le plaisir d'organiser une réunion publique pour vous présenter notre bilan à mi-mandature et vous informer sur les projets qui nous mobiliseront jusqu'à la fin du mandat.

Ce sera l'occasion pour vous de mesurer tout le travail de l'équipe municipale, son dynamisme et sa volonté de tenir ses engagements.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite, une fois encore, une excellente année 2017.

Jean-Yves Porta

diaporama

Vendredi 28 octobre

À la chasse au trésor avec les ICA!

C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu, le vendredi 28 octobre, jour de marché, la première chasse au trésor d'Halloween, organisée par les ICA (Indépendants, Commerçants, Artisans) des Vaulnaveys. Un franc succès! Plus de 70 enfants sont venus relever le défi avec une idée en tête: trouver le trésor! Mais avant, il a fallu passer chez nos amis les ICA: 7 lieux, 7 énigmes plus folles les unes que les autres (rébus, labyrinthe, phrase écrite à l'envers ...) qui les ont menés à la boulangerie, à la fontaine du Champ de foire, à la pizzeria, à la superette du village, à la pharmacie, chez le serrurier et enfin au Café du Centre.

Mais rien n'a arrêté nos petits aventuriers plus déterminés que jamais! Tous sont repartis enchantés et impatients d'être au prochain Halloween.



Vous organisez un événement sur la commune et vous souhaitez voir celui-ci relayé dans les pages Diaporama du prochain bulletin municipal? Faites-vous connaître auprès du service communication et votre événement fera peut-être partie du retour en images de la prochaine parution!

EN SAVOIR +

communication@vaulnaveys-le-haut.fr

Samedi 5 novembre

Une « monstrueuse » fête d'Halloween!

L'association des commerçants UDCU a organisé sa fameuse fête d'Halloween. La chasse aux bonbons s'est déroulée dans la bonne humeur, malgré une petite pluie. Les enfants déguisés ont reçu des friandises, offertes par les commerçants. Ce fut un joyeux défilé de monstres et de parapluies qui a animé Uriage! Cette année encore, ce ne sont pas seulement les enfants qui ont revêtu leurs plus beaux costumes de monstres et de petits diables: les parents aussi ont joué le jeu, pour le plus grand plaisir de l'UDCU qui voulait faire de cette animation une véritable fête familiale. Mission accomplie!

Vendredi 11 novembre

Une commémoration très attendue

Malgré un temps maussade, pas moins d'une centaine de personnes se sont rassemblées en ce vendredi 11 novembre autour du monument place Eugène Riband pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. Un détachement du 7^e régiment du matériel de Varcès avait fait le déplacement, ainsi que les Conseils municipaux des enfants et des jeunes ainsi qu'un grand nombre de personnalités politiques ou de la société civile. Un rassemblement toujours émouvant qui marque l'importance du devoir de mémoire.



Jeudi 17 novembre

Les maisons fleuries récompensées

En ce jeudi 17 novembre, la remise des prix 2016 organisée par la Municipalité s'est déroulée dans une ambiance conviviale et fort sympathique à la salle Jean Platel. Jean-Yves Porta, Maire, a tenu à remercier très sincèrement toutes ces personnes, chaque année plus nombreuses, qui s'investissent pour rendre notre village plus attrayant et plus agréable à vivre. De 19 en 2014, les participants étaient au nombre de 22 en 2015 et de 25 en 2016.

Après avoir admiré les photos exposées sur les panneaux préparés par la commission « fleurissement », la manifestation a permis à tous les participants d'échanger sur leur savoir-faire avant de recevoir comme chaque année un bon d'achat aux « Jardins de Belledonne » qui avait eu la gentillesse de fournir les plantes vertes pour décorer la salle.

La Municipalité a une pensée particulière pour M^{me} Martinatti, M^{me} Ciula et M. Cave qui nous ont quittés cette année et participaient activement aux fleurissements des maisons.



Samedi 19 novembre

Une soirée arrosée !

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes organisait une soirée festive sous le signe du Beaujolais.

Plus de 120 personnes ont pu déguster le Beaujolais nouveau, fourni par la Cave de Régusse à Uriage, autour d'un buffet à volonté.

L'animation était assurée par Anne-Laure Morin professeur de danse country de l'association de Vaulnaveys-le-Bas qui, tout au long de la soirée, avec son équipe, a proposé des démonstrations de danse et de l'initiation pour les convives. Une soirée très réussie : on remettra ça l'an prochain !



Dimanche 27 novembre

108 seniors ont participé au repas des aînés

Comme chaque année, les aînés ont répondu présent à l'appel de la commune pour partager le traditionnel banquet du CCAS. Le dimanche 27 novembre, ils étaient 108, âgés de 70 ans et plus, à se retrouver autour d'un repas de qualité préparé par Thierry Olivero.

L'après-midi fut animée par Laurent Lopez et Philippe Grorod qui ont enflammé la salle et fait danser bon nombre d'invités.



Un présent a été offert aux doyens, Jeanine Ferrara et Maurice Pras.



Vendredi 2 décembre

Deuxième édition de "Vaulnaveys-le-Haut solidaire avec le Téléthon"

Malgré un froid glacial, de nombreux Vaulnaviards ont soutenu le Téléthon en participant aux activités proposées : jeunes et moins jeunes ont fait près de 350 tours de stade de rugby rappelant qu'avoir des muscles c'est une sacrée chance ; soupe et vin chaud ont permis de se réchauffer place de l'église au son de la Batucadalp' et grâce au cours de danse offert par l'association de Gières ; les food trucks ont soutenu l'événement en versant une partie de la recette de leur soirée ; la Combe gourmande, Vival, le Goûter d'Alexandre et le Tabac presse en faisant des dons en nature ou financiers. La collecte s'élève à 1357 euros. Le tout porté par une équipe de bénévoles débordant d'énergie et de projets pour la troisième édition déjà programmée le 1^{er} décembre 2017. Notez dès à présent sur votre agenda cette date solidaire !

Vendredi 9 décembre

Marché de Noël et heure du conte, des rendez-vous mémorables



Cette année encore, l'équipe du comité des fêtes, les élus, les services municipaux et les pompiers se sont surpassés pour organiser un marché de Noël haut en couleurs, réunissant plus de 80 exposants.

Que ce soit sur le plan gustatif ou artistique, l'offre était à la fois variée et de qualité et a permis de satisfaire un public venu en nombre et parfois de très loin.

Il est vrai que les nombreux lots à gagner tout au long de l'après-midi et les séances de contes organisées par la bibliothèque municipale avaient également de quoi réjouir petits et grands. L'heure du conte de Noël proposée par les bibliothécaires (bénévoles et salariée) a accueilli plus de 60 enfants et leurs parents et/ou grands-parents. Deux séances où les enfants ont fait la connaissance du vieil homme de la forêt, conté par Nicole Andréolety. Ils ont également découvert les dernières péripéties de la sorcière Cornebidouille, toujours perdante face à l'imagination du petit Pierre.

Mais c'est sans conteste le Père Noël, tiré par les chiens de traîneau de l'association Terre Ewenki, qui a remporté le plus gros succès. Il a d'ailleurs eu quelques difficultés à se frayer un chemin au milieu de la foule et à rejoindre son fauteuil pour goûter quelques minutes d'un repos bien mérité. Après les embrassades et la distribution de papillotes, il a repris sa route tandis que les Vaulnaviards se réconfortaient avec le vin chaud et le chocolat chaud offerts par la mairie.



Mardi 13 décembre

Après-midi spectacle à l'école élémentaire

Les 237 élèves de l'école élémentaire ont assisté au spectacle "Rocket Tiger Circus" de la compagnie Artiflette. Ce spectacle, sur le thème du cirque burlesque, a été suivi d'un petit goûter de Noël. Le financement de cette manifestation est partagé entre la Municipalité et la coopérative scolaire de l'école.



Mardi 13 décembre

Le Père Noël à la maternelle

Ce mercredi, le Père Noël est passé à l'école maternelle. L'homme à la barbe blanche a fait un détour par les classes pour apporter des friandises aux enfants et des petits cadeaux pour chaque classe.

Vendredi 13 janvier

Vœux du Maire

Entouré de nombreuses personnalités et face à un public venu nombreux, Jean-Yves Porta a présenté ses vœux et ceux de son Conseil municipal aux associations, institutions, corps constitués et aux élèves des CME et CMJ de la commune.

« 2016 a plus que jamais été l'année où nous avons démontré que l'école était au cœur de nos priorités » a rappelé le maire, faisant référence au projet phase de ce mandat : la restructuration du groupe scolaire et la création d'un multi-accueil pour la petite enfance.

L'attachement au golf d'Uriage n'a pas manqué d'être mentionné et notamment la création d'un EPIC (cf. page 11), « meilleur outil pour assurer la gestion et le développement de cet équipement sportif et de loisirs ».

L'édile a aussi, en retraçant cette année 2016 riche en actions, insisté sur les efforts fait en matière de logement social pour permettre aux Vaulnaviards les plus modestes de se loger sur la commune.

Enfin, en marge de ces vœux, traduits en simultanément en langue des signes, deux agents communaux ont reçu une médaille pour les récompenser de leurs bons et loyaux services auprès de la collectivité : Colette Basset (Atsem) et sa médaille de vermeil pour 30 ans de service, et Jacques TERNY (policier municipal) et sa médaille d'argent pour ses 20 ans de service.



Les jeunes conseillers municipaux du CME et du CMJ ont également tenu à présenter leurs vœux pour 2017.



TRAVAUX

Risque d'inondation : la commune agit au niveau du Vernon

La commune de Vaulnaveys-le-Haut a souhaité garantir la sécurité de ses habitants en limitant les débordements dans deux zones urbanisées (Guichards) inondées fréquemment par le ruisseau du Vernon.

Deux sites ont fait l'objet de travaux:

■ Un passage à gué a été reprofilé en rive droite par une rehausse en béton. La difficulté consistait à effectuer la rehausse sans trop gêner les riverains qui empruntent ce passage à gué.

■ Plus en aval, une zone tampon a été complètement remise en forme (photo en haut de page). Cette zone a été déboisée partiellement et un curage de 500m³ de gravats a été effectué en aval de ce secteur. Un piège à embâcles a été installé : il permettra de limiter les risques d'accumulation de branches vers les ponts situés en aval.

Ces travaux ont été pilotés par Daniel Garcin, conseiller municipal en charge des travaux sur la commune et vice-président de la CLE. Il a réussi à obtenir 42% de subventions à la CLE, au travers de fonds EDF.

Les infos clés

- Le Vernon prend sa source à 1 869 mètres d'altitude au col de Balme à Chamrousse.
- La Commission locale de l'eau du Drac et de la Romanche est une assemblée dédiée à la gestion de l'eau. Mise en place en 2002, elle concerne les bassins versants de la Romanche et du Drac isérois, soit 119 communes et 330 000 habitants.
- 27 500 euros de travaux dont 42% pris en charge par des fonds EDF de la CLE.
- Les travaux ont été réalisés en octobre 2016.

La réception des travaux s'est notamment faite en présence de Marie-Noëlle Battistel, Députée de l'Isère et Présidente de la CLE Drac Romanche (Commission locale de l'eau), Gilles Strappazon, Conseiller départemental, Vice-président de la CLE et président du Comité de rivière Romanche, Lucille Delacour, technicienne du Contrat de rivière Romanche, et Bertrand Converso de l'entreprise Converso qui a réalisé les travaux.



RETOUR EN IMAGES

Aménagements et travaux

Travaux route de la Gorge

Fidèle à sa feuille de route, la commune poursuit les travaux liés à sa politique de circulation et de sécurisation des déplacements doux sur son territoire.

C'est ainsi qu'a commencé à la mi-novembre, pour une durée d'un mois, un important chantier de réaménagement de la route de la Gorge entre le Pont du Vernon et la RD524. Il s'agissait de créer une voie piétonne sur la partie droite au départ de la départementale de 1,4 m de large minimum afin de permettre un passage aisé pour les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

La chaussée a entièrement été reprise et des grilles pour l'écoulement des eaux pluviales ont été créées ou remises à neuf pour les existantes.



Les regards du réseau assainissement ont également été changés ainsi que les vannes à clés du réseau d'alimentation en eau potable.

C'est Grenoble-Alpes Métropole, maître d'ouvrage du projet, qui a pris en charge les 37 000 € du chantier.

Le groupe scolaire et le multi-accueil, ça avance !

Les nouvelles constructions du groupe scolaire ont bien avancé depuis le commencement des travaux début juillet. Malgré quelques journées d'intempérie pour cause de pluie en novembre, les délais sont tenus à ce jour. La maçonnerie est presque terminée et nous voyons à présent plus clairement l'organisation des nouveaux bâtiments : crèche, maternelle et centre de loisirs.



Le planning prévoit l'achèvement des travaux vers la fin juin, sauf bien entendu si l'hiver vient contrarier la progression du chantier. La finition des espaces verts en juillet devrait

permettre le déménagement de l'école maternelle provisoire la première semaine d'août.

CULTURE

A la bibliothèque municipale, les conditions de prêts évoluent

Pour répondre à l'évolution des pratiques des usagers et simplifier les conditions de prêt, la bibliothèque uniformise le nombre de documents empruntés et allonge la durée du prêt.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier, pour une carte enfant ou adulte, vous pouvez désormais emprunter 6 documents quels qu'ils

soient (romans, revues, bandes dessinées, liseuse, CD, DVD, etc.) pour une durée de 4 semaines.

Toutefois, il n'est toujours possible d'emprunter qu'un seul document nouvellement acquis (les « nouveautés ») par carte de lecteur.

Toutes les informations sont à retrouver sur bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr ainsi que l'actualité et le catalogue en ligne de la bibliothèque. Bonne lecture !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Coup de projecteur sur l'éclairage public



Fin 2014 - début 2015, les élus de la commission Infrastructures-Accessibilité-Sécurité ont effectué un état des lieux de l'éclairage communal: relevé nocturne rue par rue de l'existant, en notant les dysfonctionnements éventuels, les «trous noirs», et les lieux dangereux (passages piétons notamment) non ou mal éclairés. Suite à ce 1^{er} relevé cartographié, il décide de confier au Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) une mission de diagnostic énergétique et technique portant sur l'ensemble du réseau d'éclairage public.

En septembre 2015, le SEDI remet son étude dont les principaux objectifs étaient:

- le recueil exhaustif des données du patrimoine éclairage public (diagnostic) ;
- l'amélioration de la qualité de l'éclairage ;
- l'amélioration de la sécurité des installations d'éclairage public ;
- la diminution de la facture énergétique.

A partir de ce diagnostic, la commission a pu bâtir un programme pluriannuel d'amélioration de l'éclairage communal et a proposé d'intégrer au budget 2016 une première tranche de travaux portant sur un montant de 25 000 euros TTC.

CHOIX PROGRAMMATIQUES

Deux critères ont été retenus pour fixer les priorités d'intervention en fonction du budget annuel 2016 : la densité de riverains le long des voiries et l'importance du flux de circulation piétonne notamment des enfants.

ASPECT TECHNIQUE

Sur la base des objectifs initiaux, les travaux retenus consistent en:

- la mise en sécurité des installations, principalement au niveau des 26 armoires de protection et de commande (sécurité des personnes) : 100% réalisés en 2016 ;
- la mise en place, dans chaque armoire non équipée, d'un système de programmation (horloges astronomiques ou interrupteurs crépusculaires) permettant le réglage sur certains créneaux horaires : 100% réalisés en 2016 ;
- le rajout de luminaires au niveau des «trous noirs» ou des zones à sécuriser : 4 luminaires supplémentaires en 2016 ;
- le remplacement des sources lumineuses inefficaces et énergivores (ballons fluorescents obsolètes) par des sources performantes (Led) en termes d'efficacité, de consommation et de durée de vie : 16 sources changées sur 2016.

ASPECT FINANCIER

- Coût de l'opération en 2016 : 24 870 €
- Subvention SEDI : 5 224 €,
- Coût pour la commune : 19 646 €

Lorsque toutes les lampes sur la commune seront remplacées par des Leds, l'économie sur la consommation sera de plus de 60%.

LA SUITE

- Continuer cette action sur l'année 2017 en se fixant les mêmes priorités: efficacité et économies d'énergie ;
- Compléter cette démarche par une politique d'économie plus rigoureuse qui consisterait à fixer des heures d'extinction totale de notre éclairage public... mais ceci reste à étudier.

Eclairage public, ce qu'il faut savoir

La maintenance est aujourd'hui assurée par l'entreprise SMEI de Vizille. En novembre, une cinquantaine d'ampoules ont été changées. Il faut savoir que la durée de vie moyenne de nos vieilles ampoules est de 6 mois. Les travaux d'amélioration et de rénovation du réseau sont confiés au SEDI. L'étude est terminée et les travaux ont commencé en janvier.

C'est ainsi que les riverains de la Gorge, des Chansures et des Guichards ont encore des «trous noirs»: qu'ils se rassurent tout rentrera dans l'ordre en ce début d'année 2017.



Monsieur Chambers
en plein swing sur le golf d'Uriage en 1921.

SPORT

EPIC Golf d'Uriage

Le bail emphytéotique de 30 ans qui liait Grenoble-Alpes Métropole et le propriétaire du foncier sur lequel a été créé le golf d'Uriage (au départ l'établissement thermal puis la commune de Vaulnaveys-le-Haut à parir du 9 mai 2007) a pris fin le 19 octobre 2014. Afin que l'activité puisse se poursuivre dans l'attente de la décision de la Métro sur la prise ou non de la compétence golfique facultative, un nouveau bail civil a été signé entre la commune et la Métro dès la fin 2014 pour l'année 2015. Parallèlement, la Métro de son côté prolongait d'un an la Délégation de Service Public (DSP) avec l'ancien exploitant, Gaïa Concept. Finalement à l'été 2015, la Métro a décidé de rendre le golf à la commune. Celle-ci s'est alors portée acquéreur du club house et du reste des terrains appartenant à la Métropole.

Comme il n'était pas possible de préparer en si peu de temps une Délégation de Service Public

(environ 6/7mois), le Conseil municipal a choisi de passer une convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'année 2016. Après négociation avec trois candidats dont l'ancien exploitant, la société Birdie a été choisie pour gérer l'exploitation du golf jusqu'au 31 décembre 2016. Lors du Conseil municipal du 31 mars 2016 a été voté le principe du recours à une gestion déléguée pour une durée de vingt ans, à partir du 1^{er} janvier 2017.

Une commission communale (CCDSP) spécifique a donc été créée pour suivre cette procédure. Cinq candidats ont postulé. La commission a repoussé une candidature ne répondant pas aux attentes. Les autres candidats avaient jusqu'au 20 juillet pour faire leurs propositions à partir d'un cahier des charges élaboré par la CCDSP, avec l'aide du conseil de Maître Mollion. Un candidat s'est désisté, un autre a rendu son projet hors délais. Les deux autres

Vous avez dit « EPIC » ?

Un EPIC est une personne morale de droit public ayant pour but la gestion d'une activité de service public de nature industrielle et commerciale. Il dispose de l'autonomie administrative et financière afin de remplir sa mission d'intérêt général, précisément définie, sous le contrôle de la collectivité publique dont il dépend (en l'occurrence ici, la commune de Vaulnaveys-le-Haut). L'EPIC est dirigé par un directeur. C'est le Président du Conseil d'Administration qui nomme comme directeur le candidat désigné par le Conseil municipal sur proposition du maire.

propositions ont été analysées et évaluées.

Le Conseil municipal du 29 septembre a décidé à l'unanimité d'abandonner la DSP pour se tourner vers un autre mode de gestion: l'EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial). Le Conseil municipal est le seul décideur pour abandonner le recours à une délégation de service

>

public et assurer une gestion directe du golf qui peut se traduire par la création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial.

Son conseil d'administration se réunira plusieurs fois dans l'année et chaque fois que nécessaire pour donner les orientations à suivre et contrôler la gestion financière.

L'appel à candidature pour le poste de directeur s'est déroulé du 4 octobre au 18 novembre 2016. Le directeur, sous la responsabilité du conseil d'administration et de son Président, a pour missions principales:

- la gestion et l'entretien de l'ensemble des équipements (practice, parcours, club house, restaurant, boutique) ;
- la gestion de la politique commerciale du golf d'Uriage : communication, relations avec ses partenaires, accueil et satisfaction de la clientèle, etc ;
- la gestion du personnel du golf, du restaurant et de la boutique : recrutement, formation et évaluation des collaborateurs ;

■ la gestion administrative et financière: suivi des budgets et indicateurs de gestion ;

■ la réalisation des investissements tels que définis par le conseil d'administration.

Les compétences d'exploitation d'un parcours, la gestion d'un restaurant et les prétentions salariales ont permis de choisir parmi vingt quatre candidats Stéphane Curaba qui a démontré son engagement et ses compétences au cours de l'année 2016.

Après quelques jours d'arrêt pour les fêtes de fin d'année, le golf vient d'ouvrir ses portes pour une nouvelle année que le conseil d'administration veut dynamique tant pour la commune que pour la station d'Uriage. Celui-ci invite Vaulnaviards et habitants des communes voisines, en particulier les plus jeunes, à venir profiter de ce merveilleux site des Alberges.

Le restaurant et le bar sont ouverts à tous, même si vous ne pratiquez pas le golf. Pensez à ce lieu pour vos réunions, vos rencontres, vos

fêtes. Stéphane Curaba et son équipe seront à votre écoute et vous proposeront la solution la mieux adaptée à vos besoins.

Qui compose le conseil d'administration de l'EPIC ?

Le Conseil municipal du 22 septembre a nommé à l'unanimité sept élus au conseil d'administration: Marie-Rose Alfara, Pascal Besesty, Isabelle Courant, Marc Odru, Charles Paillet, Jean-Yves Porta, Jean Ravet. Font également partie de ce Conseil d'Administration les maires de Saint-Martin-d'Uriage et de Chamrousse, le Président de l'OTTU, et le Président de l'Association Sportive du Golf Club d'Uriage.

Le premier conseil d'administration a désigné à l'unanimité comme Président Jean-Yves Porta, Maire de Vaulnaveys-le-Haut.



Le Conseil municipal des enfants **De la théorie à la pratique ou comment devenir citoyen et participer à la vie collective dès 10 ans !**

Tel fut le pari lancé lors de la création du premier Conseil municipal des enfants en 2015. Ce pari fut gagné grâce à l'engagement des enfants de l'école Jules Bruant, de l'équipe pédagogique, avec en tête Mélanie Gazeau, au soutien des parents et à l'accompagnement des élus durant l'année scolaire.

Forts de cette réussite, élus et enseignants ont souhaité poursuivre cette aventure citoyenne et démocratique en 2016. Depuis courant octobre, 24 enfants des CM2 de l'école Jules Bruant participent au Conseil municipal des enfants.

Le CME s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique porté par les enseignants. Ce projet cherche à former les enfants à la citoyenneté, à leur faire découvrir le système démocratique français et ses institutions. Ce travail en classe réalisé tout au long de

l'année a pour finalité de favoriser le vivre ensemble, comprendre que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

Le Conseil Municipal des Enfants cherche à être la version appliquée du travail réalisé en classe.

En accord avec l'équipe enseignante, le CME de Vaulnaveys-le-Haut a fait le choix de s'appuyer sur un mode de recrutement des enfants fondé sur le volontariat et non pas sur une élection. Chaque volontaire doit écrire une lettre de motivation. Une fois ce travail de recrutement réalisé, les enfants débent leur aventure d'élus.

Le premier temps, début novembre, est consacré à la rencontre du maire et des élus afin de connaître leurs rôles, le mode de scrutin et d'élection, les compétences communales mais aussi les relations avec les

autres collectivités territoriales, la Métropole, le Département et la Région.

Le deuxième temps a pour objectif d'expliquer aux enfants que tout élu ne peut exister sans une administration qui fonctionne. Cette mise en lumière de l'administration permet de découvrir un nombre important de métiers. Deux groupes sont constitués : l'un visite les services techniques, l'autre la mairie. Le premier est impressionné par les exploits du serrurier, du conducteurs d'engins mécaniques ; le second fait connaissance avec le Directeur général des services, la responsable de l'urbanisme, l'accueil et son rôle auprès du public, la comptabilité et le service des ressources humaines, la communication et la bibliothèque, sans oublier la police municipale et son action quotidienne au service de la population.



*Visite du 15 novembre 2016
dans les différents services de la mairie*



**Première séance plénière du CME
dans la salle du conseil municipal de la mairie.**



Jean-Yves Porta,
entouré de Julie et Romane



Jean Ravet,
entouré de Karla et Lisa



Bernadette Fège,
entourée d'Ambre et Eva



Jeanine Mury,
entourée de Carla et Miyu



Laurence Vernay,
entourée de Lola et Arnaud



Anne Garnier,
entourée d'Emy et d'Eloïse



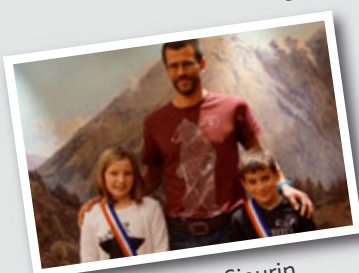
Pascal Besesty,
entouré d'Evan et Antoine



Claude Gabelle,
entouré de Fantin et Enzo



Lorine Carriere,
entourée d'Emy et Clémence



Guillaume Sieurin,
entouré de Louane et Emile



Charles Paillet,
entouré de Romane et Aloïs



Yann Echinard,
entouré de Lisa et Noé

Le troisième temps, fin novembre, est celui du premier Conseil municipal des enfants en public dans la salle du conseil de la mairie. Cette année il fut présidé par le maire et le député de notre circonscription, Michel Issindou. Ce moment est impressionnant car les enfants sont pour la première fois en situation d'élus. Ils se présentent les uns après les autres en expliquant leurs motivations à exercer un mandat d' élu. Cela permet de connaître les projets déjà discutés en classe et de constituer les quatre commissions dans lesquelles ils travailleront. A cette occasion, une écharpe tricolore leur est offerte et une photo est prise avec leur parrain ou leur marraine. Ce conseil se termine par un buffet préparé par les élus.

Le quatrième temps est celui du travail en commission qui se déroule de janvier à mai. Ce travail cherche à élaborer les projets des enfants en rappelant dès le début que tout projet doit répondre à une demande collective et non pas à un désir personnel. Dans ce cadre, les projets ne restent pas en commission et entre les mains des élus. Les enfants retournent en classe et proposent leurs idées à leurs camarades pour savoir s'il existe une demande sociale ou pas. Ils peuvent être conduits à réaliser une enquête pour mieux connaître les attentes de leurs semblables. Si le CME permet de comprendre le système de démocratie représentative, il sert aussi à comprendre la richesse de la démocratie participative. Très vite, les enfants découvrent le « temps long » de toute action collective via le prise en compte des contraintes qui peuvent être d'ordre technique, juridique et bien sûr financier.

Le cinquième temps est celui de la présentation des projets en conseil municipal public en juin. Les enfants exposent devant le maire et les élus leurs projets. A cette occasion, le maire s'engage à réaliser un certain nombre de projets.

A titre d'exemples, après le CME public de juin 2016, le maire s'est engagé à :

- la mise en place de radars pédagogiques devant le stade de rugby et sur la route de Belmont ;
- la création d'un cheminement entre le quartier des Marais et l'école ;
- l'amélioration des cheminements pour favoriser les déplacements doux (route de la Gorge, route de Prémol) ;
- un éclairage public plus efficace et plus économe en énergie ;
- la prise en compte d'une demande ambitieuse mais indispensable, une piste cyclable allant du stade de rugby à Uriage.

Outre l'aspect éducatif du CME, les enfants sont sans doute les principaux usagers de l'espace public communal. Qui mieux qu'eux connaissent notre commune ? Leur donner la parole, les rendre acteurs de la vie communale est une évidence. Et cela doit se traduire par la réalisation de leurs projets.

*« aux âmes bien nées,
la valeur n'attend pas le
nombre des années »*

Corneille

Si Corneille écrivait en 1639 « *aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années* », l'expérience du Conseil municipal des enfants de Vaulnaveys-le-Haut nous incite à valider pleinement sa pensée en 2017 !



Après la création du Conseil municipal des enfants en 2015, création du Conseil Municipal des Jeunes en 2016 !

Les enfants ayant suivi le CME de 2015/2016 ont fait la demande de poursuivre leur engagement collectif dans le cadre d'un Conseil municipal des jeunes. Les élus de Vaulnaveys-le-Haut ont répondu positivement et, depuis fin septembre 2016, un CMJ existe. Douze jeunes y participent. Ils travaillent sur deux projets spécifiques :

- le premier consiste à élaborer des promenades autour de la commune permettant de proposer à la population des sorties

en famille mais aussi entre amis. Six circuits ont déjà été constitués et seront mis sur un site internet. Les jeunes du CMJ souhaiteraient, qu'après la saison de ski, le mercredi après-midi puisse être consacré à des promenades. D'autres idées autour de ces promenades sont en train de germer. Les jeunes vous tiendront au courant via leur site.

- le second projet est la poursuite du jardin « Robinson Crusoe » situé au cœur du lotissement

« Belle vue ». L'objectif est l'autosuffisance de ce jardin à l'image de l'île de Robinson Crusoe. Les jeunes souhaitent associer les riverains à leur projet et solliciter la Métropole pour obtenir des subventions afin de financer leurs dépenses. Ils reviendront vers vous pour vous expliquer plus en détail l'avancée de leurs réalisations.



Le CME et le CMJ de Vaulnaveys-le-Haut invités par Grenoble Alpes Métropole

Le Réseau Territorial de la Participation, animé par Marie-Josée Salat Vice-présidente de la Métropole, invitait le mardi 13 décembre la jeunesse à participer à une rencontre sur le thème: « Qu'est-ce qu'être un jeune citoyen métropolitain ? ».

Lors de cette soirée, les conseils municipaux de jeunes et d'enfants de 5 communes de la Métropole ont pu découvrir les réalisations des

uns et des autres et ont pu échanger sur les conditions de réussite d'un conseil et sur les motivations les poussant à s'engager dans la vie citoyenne de leur commune.

Un car avait été affrété par la mairie et, accompagnés par le maire et 5 élus, 36 enfants et jeunes ont dignement représenté Vaulnaveys-le-Haut à cette occasion.

Cette rencontre avait lieu dans les salons du Stade des Alpes. Après

deux heures trente de travail et d'échanges très riches, les 70 participants ont pu visiter le stade et profiter d'un buffet généreux.

Cette rencontre a permis de découvrir la diversité des expériences conduites au sein des 5 communes portant des CME/CMJ. Dès le retour, les nouvelles idées fusaient ! A n'en point douter, les prochaines commissions de nos CME et CMJ seront très animées.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels, un interlocuteur incontournable

Parents, vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant, le relais assistants maternels vous propose ses différents services :

- un entretien individualisé pour cerner vos besoins ;
- des informations sur les différents modes d'accueil existants susceptibles d'accueillir votre enfant ;
- des renseignements sur l'accueil au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) ;
- les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s ;
- des renseignements sur les aides financières, les démarches administratives ;
- un accompagnement dans la relation avec l'assistant(e) maternel(le) ou la garde à domicile ;
- un appui éducatif tout au long de l'accueil de votre enfant chez l'assistant(e) maternel(le).

Assistants maternels, employés à domicile, futurs professionnels, le relais fonctionne à la fois comme un lieu d'informations, d'échanges et de soutien. Vous y trouvez des renseignements sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance,

sur votre statut, sur vos droits, la réglementaire. Mais aussi un accompagnement dans la relation avec votre employeur, des espaces pour perfectionner et développer vos connaissances ou encore des temps de rencontres et d'échanges avec d'autres professionnels.

Pour les jeunes enfants, le relais assistants maternels propose des activités collectives et de découverte au cours de matinées d'éveil sur différentes communes, des temps festifs ainsi que des rencontres à la médiathèque, etc.

Le relais assistants maternels, c'est aussi des rencontres entre parents, assistants maternels et professionnels de la petite enfance lors de soirées d'échanges et d'informations et la possibilité pour les assistant(e)s maternel(le)s de participer à un groupe d'analyse des pratiques professionnelles.

Depuis le 1^{er} septembre 2016, le Relais Assistants Maternels propose des permanences au plus proche des usagers : venez les rencontrer les 2^e et 4^e mardis du mois en mairie de Vaulnaveys-le-Haut de 8h30 à 11h30.

EN SAVOIR +

Tél. 04 76 78 89 09

Courriel : ram@sudgenoblois.fr

APPEL À IDÉES POUR LA NOUVELLE CRÈCHE !

La nouvelle crèche ouvrira ses portes le 1^{er} septembre prochain. Ce lieu d'accueil et de rencontres recherche son nom ! Aidez-nous à baptiser ce nouvel équipement communale !

Nous attendons vos suggestions par mail à :
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

Le service de l'eau vous accueille

Depuis le **12 décembre 2016**, un point d'accueil pour les usagers du service de l'eau est opérationnel au 43, avenue du Maquis de l'Oisans à Pont-de-Claix.

En voici les coordonnées utiles :

- problèmes techniques et facturation : 04 57 04 07 77 ;
- pour mémoire, astreinte (soirs et week-ends, et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27.

L'accueil du public a lieu du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16 h 30 tandis que l'accueil téléphonique se fait du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17 00 et le vendredi matin de 8h30 à 12h00.

Les usagers du service public de l'eau potable de la commune recevront une information à ce propos avec leur prochaine facture.



DÉVELOPPEMENT DURABLE / MOBILITÉ

Dispositif anti-pollution automobile : le retour de la vignette

Pour la première fois en France, un protocole d'accord instituant des certificats anti-pollution pour les automobiles a été signé le 19 octobre à la préfecture de l'Isère par l'État, Grenoble-Alpes Métropole, la ville de Grenoble, le Pays Voironnais et la Communauté de communes du Grésivaudan. Officiellement en vigueur au 1^{er} janvier 2017, il se traduit par l'apposition de vignettes sur le pare-brise.

Concrètement, il vise à diminuer la circulation des véhicules les plus polluants lors des épisodes

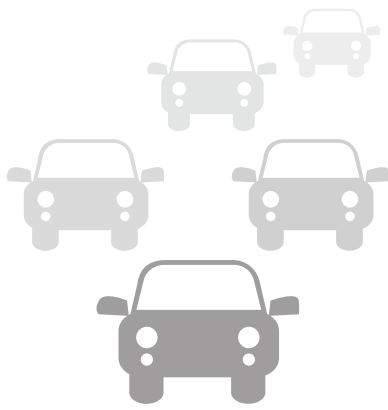
de pollution importants. C'est une importante opération de santé publique car dans la Métropole la pollution est liée à 7% des décès et à 10% des nouveaux cas de cancer du poumon. Il y a pic de pollution lorsque au moins un des 4 polluants majeurs (dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone, particules fines) atteint un seuil de concentration critique. C'est alors que le dispositif est déclenché par la préfecture. A titre d'exemple, cela s'est produit 15 fois en 2015 à Grenoble.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Suivant la date d'immatriculation et l'énergie utilisée (électricité, essence, diesel), le véhicule a une vignette de couleur correspondant à l'une des 6 catégories inventoriées. Les véhicules électriques auront une vignette verte permettant de rouler tout le temps. Les véhicules essence et diesel auront des vignettes violettes (catégorie 1), jaunes (catégorie 2), oranges (catégorie 3), noires (catégorie 4 pour les immatriculations des diesels entre 2001 et 2005 et catégorie 5 pour celles avant 2001). Attention, pour tous les véhicules essence ou diesel immatriculés avant le 1^{er} janvier 1997, pas de vignette du tout !

C'est à partir du 5^e jour du pic de pollution que l'interdiction de circuler entrera en vigueur pour les véhicules sans vignette. Ils seront bloqués à l'entrée des autoroutes, péages de Crolles et de Voreppe. A partir du 7^e jour, les voitures concernées par les certificats 4 et 5 ne pourront plus rouler à leur tour et les transports en commun deviendront gratuits. Les autres couleurs permettront aux collectivités de moduler des mesures incitatives ou restrictives comme par exemple bénéficier de voies réservées ou de places de stationnement favorables ou encore de conditions privilégiées de circulation ainsi que la permission ou non d'avoir accès à des zones de circulation restreintes. Les contrevenants s'exposeront à des contraventions allant de 22 à 35 euros.

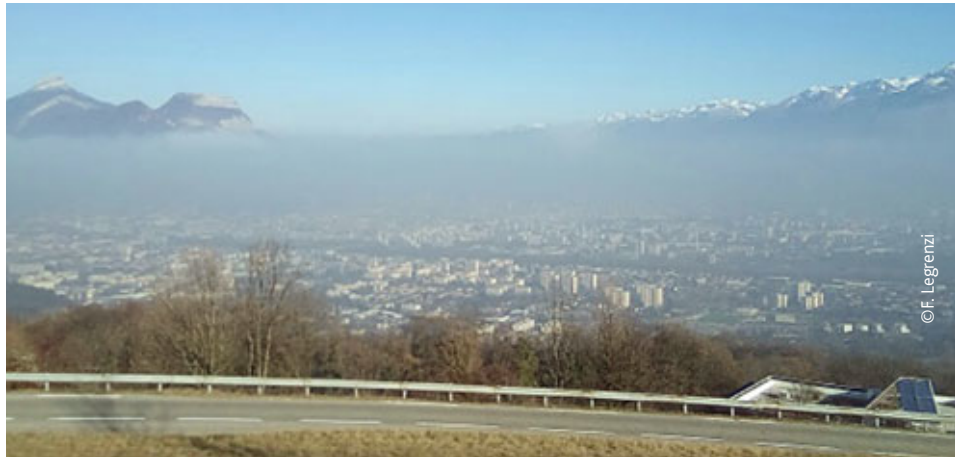
DATE DE LA 1 ^{RE} IMMATRICULATION	VÉHICULE ÉLECTRIQUE	VÉHICULE ESSENCE	VÉHICULE DIESEL
APRÈS LE 01/01/11			
ENTRE LE 01/01/06 ET LE 31/12/10			
ENTRE LE 01/01/01 ET LE 31/12/05			
VÉHICULES PARTICULIERS ENTRE LE 01/01/97 ET LE 31/12/00			
VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS ENTRE LE 01/10/97 ET LE 31/12/00			
VÉHICULES PARTICULIERS AVANT LE 01/01/97		SANS CERTIFICAT	
VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS AVANT LE 01/10/97		SANS CERTIFICAT	



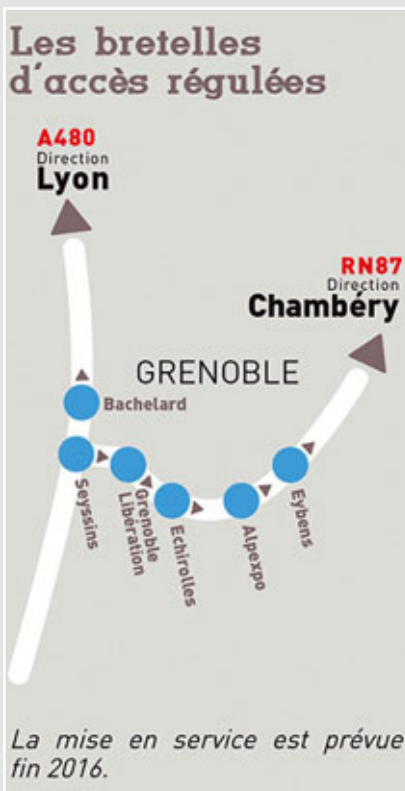
QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Pour obtenir le certificat de son véhicule il suffit, muni de sa carte grise, de se connecter sur la plateforme: www.certificat-air.gouv.fr
Le certificat coûte 4,18 euros, envoi postal inclus car la vignette vous est envoyée.

Ce protocole représente une avancée notable et permet d'apporter une solution plus juste et plus souple que celle qui aurait consisté à interdire la circulation un jour sur deux aux véhicules ayant des plaques d'immatriculation paires ou impaires comme cela s'est déjà produit dans d'autres agglomérations.



© F. Legrenzi



DÉVELOPPEMENT DURABLE / MOBILITÉ

La régulation d'accès sur la rocade Sud : un bref arrêt pour mieux circuler

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est a mis en place une **régulation d'accès sur la Rocade sud de Grenoble (RN87)** dont elle assure l'exploitation. La régulation concerne les bretelles d'accès dans le sens Grenoble vers Chambéry entre le Rondeau et Eybens mais également la bretelle d'entrée Lesdiguières sur l'A480.

Des feux de régulation vont donc être installés sur les bretelles d'accès de la rocade sud pour améliorer la circulation aux heures de pointe.

Ces feux bicolores permettent de réguler l'accès des véhicules sur la rocade lorsque la densité du trafic augmente. Avec des arrêts de très courte durée sur la bretelle, les véhicules s'insèrent plus facilement, au goutte-à-goutte sur la rocade.

Cette régulation, couplée à une limitation de vitesse à 70 km/h, permet de fluidifier le trafic. L'apparition du bouchon devrait en être retardée d'environ 20 mn. De plus, cette régulation permet de réduire les émissions de gaz polluants et d'améliorer la sécurité des usagers.

DÉVELOPPEMENT DURABLE / MOBILITÉ

Circulation dans la commune : 30km/h c'est la règle, sauf contre-indication !

La commune fait partie de l'opération «Village apaisé de la Métropole». Chaque entrée et chaque sortie de zone urbanisée sont signalées par des panneaux. A l'intérieur de ces zones la vitesse est limitée à 30 km/h sauf indication contraire à la peinture blanche au sol notamment sur les routes départementales qui peuvent être autorisées à 50 km/h sur certaines portions. Le retour aux 30 km/h est alors signalé au sol de la même manière.

Le code de la route s'applique intégralement notamment en ce qui concerne les priorités. La priorité est aux véhicules venant de droite sauf indication particulière par un panneau « stop » ou le panneau « obligation de céder la passage ».



DEVELOPPEMENT DURABLE / MOBILITE

Schéma de mobilité territoire Grand Sud Métropolitain : le Syndicat Mixte des Transports en Commune (SMTC) a concerté les citoyens

Un panel de 40 habitants sur 2 000 tirés au sort parmi les vingt communes de ce territoire et chez ses voisines a participé aux trois ateliers organisés par l'Agence de l'Urbanisme de la région grenobloise pour un travail de réflexion sur les déplacements dans les vallées de Vif, Jarrie et celle des Vaulnaveys.

Mais aurez-vous à l'avenir plus de facilité pour vous déplacer autrement qu'en « autosoliste » ?

Il y a bien une volonté partagée par tous de création d'un réseau multimodal tous usagers alliant fer, route, véhicule léger, covoiturage, autostop, vélo et piéton mais ce qui ne paraît pas poser de difficulté ailleurs devient complexe dès que l'on aborde le sujet de la liaison entre Vizille et Gières: l'étroitesse de la combe du Sonnant, le fait que Saint-Martin d'Uriage ne soit pas dans la Métropole, etc.

Sur les cartes à l'étude apparaissent bien une offre de transports en commun Flexo 69 renforcée; la création d'une ligne Vizille - Grand Place via les Alberges et Brié; un pôle de rabattement à Uriage avec un parking relais, covoiturage, consigne à vélos et location

de vélos à assistance électrique et on reparle du transport par câble*.

Qu'en sera-t-il en mars prochain des choix d'aménagements retenus et des priorités ?

Vous avez été nombreux à nourrir l'outil numérique "Carticipe" proposé par la Métropole pour contribuer à l'élaboration de son PLU intercommunal notamment sur le thème des déplacements.

Vous souhaitez voir évoluer la mobilité alors vous pouvez encore faire part de votre avis, de vos besoins en allant sur la plateforme participative de la Métropole: www.participation.lametro.fr et solliciter vos élus via l'adresse mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

* Transport en télécabine



2015 2016

ÉLABORATION

Novembre 2015 à juin 2016 : travail sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Juin 2016 à octobre 2016 : débat sur les orientations générales du PADD dans chaque Conseil municipal et en Conférence des maires

La Métropole de demain se construit

Le 1^{er} janvier 2015 la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole est devenue une Métropole. Plusieurs compétences initialement gérées par les communes ont été transférées à cette dernière, notamment la gestion du « Plan Local d'Urbanisme (PLU) ». Cela implique pour la Métropole d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a pour objectif de définir le projet d'aménagement et de développement durable du territoire pour les années à venir et de le décliner par zones (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières...). Il fixe également les règles précises de construction (à respecter dans les permis de construire: hauteur maximum, alignement des façades...) des intentions d'aménagement sur des secteurs à enjeu.

Le PLUi viendra remplacer les 49 documents communaux en

un document unique. Les documents d'urbanismes communaux resteront en vigueur jusqu'à l'approbation du PLU Intercommunal. Le PLU Intercommunal doit être le fruit d'une collaboration étroite avec les communes de la Métropole dans le respect de la diversité, des spécificités et des identités de chaque territoire. Maires, Conseils municipaux et services communaux travaillent avec la Métropole à l'élaboration de ce document unique, afin de garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente.

La Métropole souhaite associer fortement les habitants et les acteurs du territoire tout au long de la procédure. Plusieurs outils et espaces pour s'informer, participer et s'exprimer ont été mis en place (« Carticipe » en ligne, conseil de développement, site internet, registres dans les mairies ou au siège de la Métro, forums, réunions publiques, conférences thématiques et un panel de citoyens invités à donner un avis, etc.)



©Grenoble-Alpes Métropole

La délibération ainsi que les objectifs détaillés sont disponibles sur le site de Grenoble-Alpes Métropole (www.lametro.fr/plui).



Le PLUi se compose de plusieurs documents :

- **Un rapport de présentation** : il établit un état des lieux du territoire et des perspectives d'évolution. Il dresse également l'état de la situation environnementale et évalue l'impact du projet sur l'environnement ;
- **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : pièce maîtresse du PLUi, il expose les choix politiques d'aménagement et de développement retenus par les élus pour les années à venir ;
- **Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** : elles précisent les orientations par secteurs à enjeu ou sur certaines thématiques (paysages, risques).
- **Le règlement** : il est constitué de documents écrits et graphiques. Il établit un zonage (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières...). Il traduit les orientations du PA DO en règles précises d'occupation des sols et de constructibilité.
- **Les annexes** : par exemple, les servitudes d'utilité publique, les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) les périmètres dans lesquels s'applique le droit de préemption...



©Grenoble-Alpes Métropole

Les étapes d'élaboration du PLUi

2017

2018

2019

FINALISATION

CONSULTATION REGLEMENTAIRE

APPROBATION

Décembre 2016 : débat sur les orientations générales du PADD en Conseil métropolitain

Janvier 2017 à mars 2018 : traduction réglementaire (Zonages et Règlements)

Juin 2018 : arrêt du projet de PLUi en Conseil métropolitain

D'octobre à décembre 2018 : consultation des personnes publiques associées et délibérations des Conseils municipaux

Février 2019 : enquête publique

Juin 2019 : approbation du PLU Intercommunal en Conseil métropolitain

ACTEURS ECO LOCAUX

Pour Toi Mon Chien, un salon de toilettage et de bien être animalier à Vaulnaveys-le-Haut



Depuis quelques semaines déjà, Christelle vous propose des prestations de toilettage, des soins du pelage et de la peau pour les chiens de toutes tailles et de toutes races (chats et NAC: se renseigner) ainsi que des soins de bien-être.

Cette nouvelle enseigne dédiée à nos chers compagnons à quatre pattes s'est installée entre l'institut Mary Cohr et le vétérinaire à Uriage.

Vous y trouverez également des produits à la vente, des accessoires, des jouets et aussi des biscuits naturels.

Les priorités de l'institut: la qualité et le bien-être des animaux qui lui sont confiés. Alors, pourquoi ne pas confier Médor ou Rex aux mains expertes de Christelle pour un moment de détente?

Ouvert le lundi après-midi, vendredi et samedi toute la journée.

EN SAVOIR +

Tél. 06 70 40 08 63

Site internet: www.pourtoimonchien.wixsite.com/uriage

ACTEURS ECO LOCAUX

Label'Rousse , un nouveau foodtruck à la Tuilerie

Ce service de restauration, lancé par Sylvie Arnoux de Saint-Nizier d'Uriage, a élu domicile le lundi soir à Uriage au rondpoint de la Tuilerie.

Vous pouvez emporter un plat du jour, différent chaque semaine, toujours à base de produits frais, de saison, issus de l'agriculture locale voire biologique. Les plats sont tous entièrement cuisinés par les soins de Sylvie, basés sur des recettes originales avec un brin de peps et de gaieté. Elle propose des portions individuelles ou familiales.

Découvrez sa carte et ses actualités sur Facebook. Réservation possible.



EN SAVOIR +

Tél. 07 82 32 37 78

Courriel: labelrousse@hotmail.com



Chez nos voisins

CHAMROUSSE

La renaissance d'un Mythe – Nouveau télésiège 6 Places Casseroisse

Cet hiver, Chamrousse renouvelle la remontée mécanique de la piste de Casseroisse, met en place de nouveaux enneigeurs pour une qualité de neige optimale tout l'hiver et s'offre une nouvelle porte d'entrée sur le domaine skiable.

■ débit: 2 800 personnes / heure (800 personnes / heure pour l'ancien télésiège)



Chamrousse@romain.jouinot

■ vitesse: 5 mètres / seconde de vitesse pour un temps de montée d'environ 4 minutes

■ confort: télésiège débrayable (TSD) qui ralentit à l'embarquement et des sièges confortables

• accès direct aux pistes pour les porteurs du forfait valide.

Ski nocturne - les samedis et les jeudis des vacances scolaires jusqu'à 21h00

Pour la saison 2016-2017, nous allons apprécier une nouvelle remontée. Le télésiège de la Béragère sera accessible lors des soirées nocturnes. Le retour se fera via la piste de la Perche. Soirées ski nocturne: les samedis + les jeudis des vacances scolaires de 15h30 à 21h.

2 fois plus de neige - Du sommet au pied des pistes

Chamrousse va doubler sa capacité à

fabriquer de la neige de culture avec 78 enneigeurs et 22,5 hectares de pistes enneigées en plus (zones bleues) soit 48,5 hectares pour assurer un retour ski au pied.

Family Park - un parc de jeux à la neige pour les enfants

Pour l'hiver 2016-2017 le tracé a été finalisé et remodelé. De nouveaux jeux vont être installés pour le rendre encore plus amusant.

Projet Snowpark- remodelé et repensé « nouvelle génération »

Le "Sunset Park" est désormais un espace de référence pour les pratiquants. Pour le faire évoluer, une nouvelle phase de travaux de terrassement a été réalisée cet été. Cela permettra une optimisation de sa mise en place et de la fonctionnalité des différentes zones tout au long de la saison.

Club des Gourlus

Le club des Gourlus tient une permanence tous les mardis de 13h45 à 17h30 avec jeux de cartes, scrabble et pétanque. En hiver, du début novembre à la fin février, en plus les vendredis à la même heure, à la salle Platel, nous organisons quatre sorties à la journée, un voyage de plusieurs jours par an, deux repas à thème en février et octobre, le tirage des rois, notre kermesse annuelle en mars, le thé dansant en avril, la gymnastique douce tous les lundis de 16h45 à 17h45. Nous terminons l'année avec le repas de fin d'année élaboré par un trai-

teur avec animation musicale et remise de chocolat à tous ceux qui ont eu 80 et 90 ans dans l'année sans oublier les doyens. Il n'y a pas d'âge pour venir nous rejoindre. Pour tous renseignements : Bouvier Roger au 06 79 71 80 92 – 04 76 44 79 57 - ou par courriel à : bouvier-roger@orange.fr . Pour plus de détails, vous pouvez nous retrouver sur internet ' les gourlus'.

A noter que le club des Gourlus organise son 7^e Thé dansant le dimanche 30 avril, animé par l'orchestre Laurent Lopez à la



salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut.

Entrée à 12 € ouvert à tous à partir de 14h30 (avec une boisson chaude offerte).

EN SAVOIR +

Tél. 06 79 71 80 92

Les ICA

Liste des commerçants adhérents ICA au 31 octobre 2016



ARTISANS			
CHARPENTIER	CHARPENTE COUVERTURE GRESIVAUDAN	SALAS François	06 15 03 03 28
CHAUFFAGE / PLOMBERIE	ADRIEN VISONA PLOMBERIE	VISONA Adrien	06 15 49 65 54
	B'WAY SERVICES	BERTHOUD Maxime	07 82 70 61 10
	SARL ANDREOLETY/PINEL	ANDREOLETY/PINEL	04 76 89 06 44
CHAUFFAGISTE	BIO&NERGIE	COURTIADE Laurent	06 08 52 07 42
ELECTRICIEN	PRORENOV 38	LEMUT Yann	06 76 88 05 29
	REG ELEC	RODRIGUEZ Luis	06 15 23 70 34
	EURL DA ROCHA	DA ROCHA Tony	06 65 69 87 80
MACON	SERRURERIE MARCEL	MARCEL Thierry	06 11 95 17 77
SERRURIER			
COMMERCANTS SEDENTAIRES			
BAR / RESTAURANT	CAFE DU CENTRE	COURBEZ Jérôme/Sylvie	04 76 01 85 97
BOIS DE CHAUFFAGE	BCD PERRIN	PERRIN Denis	06 75 15 52 04
BOULANGER	LE GOUTER D'ALEXANDRE	VESPIER Alexandre	09 53 30 39 37
	LES 3 ELLES	LICATA Thierry	06 61 58 21 00
CAVE A VIN	LES VINS DE PASCALE	LAUREYS DANET Pascale	04 76 42 25 48
MARBRIER	MARBRERIE CHABERT	CHABERT Patrick	06 10 48 49 01
PIZZERIA	LA CHISTERA	COURTY Franck	06 08 81 96 72
TABAC / PRESSE	LE CORTES	MARTIN Angélique	07 87 25 41 21
COMMERCANTS NON SEDENTAIRES			
AGRICULTEUR	LA FERME DES SORBIERS	OLIVERO Thierry	06 85 40 46 82
MAKI	MAKI & CO	MOLINA Marlène	07 82 83 79 82
INDEPENDANTS			
AGENCE WEB	LA DAME DU WEB	MORAND Anne-Laure	06 87 25 97 73
ARCHITECTE	JOELLE PERSONNAZ ARCHITECTE	PERONNAZ Joëlle	06 20 84 49 85
CONSEILLER EN IMMOBILIER	LOUVET Karine	CASALI LOUVET Karine	06 51 34 24 94
COURTIER EN PRET	LAURENCE TORO	TORO Laurence	06 88 10 26 73
GESTION DE PATRIMOINE	FIDES PATRIMOINE	ALTICHE Patricia	06 85 81 56 77
INFOGRAPHISTE	IZAGRAPH	MOUSSU Isabelle	06 10 83 22 19
INFORMATICIEN	IRIS INFORMATIQUE	SOMME Cyril	06 63 25 09 82
MULTISERVICES	BON ATOUT VERT	COTTET Christophe	06 81 50 10 86

Faire et grandir

Depuis décembre 2014, nous animons quatre ateliers par an destinés aux enfants. Noël, Pâques, un atelier en juin de peinture sur galets (et autres supports originaux) et également un en octobre (plus orienté tissages et utilisations du fil).

Chaque atelier, nous voyons arriver des « anciens » et des « nouveaux », avec toujours cette

même envie, venir créer de belles choses avec ses petites mains, et parfois l'aide de celles de maman ou de grand-maman.

Quels bons moments de partage et de convivialité! Nous sommes ravies de voir chaque enfant repartir avec un grand sourire et des étoiles dans les yeux, après avoir passé une partie de l'après-midi à faire « des choses pour

décorer la maison » ou bien « pour offrir à ma mamie ».

Continuez à venir nombreux, même si parfois nous sommes un peu débordées par tous ces enfants venus en même temps, nous vous accueillerons toujours dans la bonne humeur et par des activités toujours renouvelées.

EN SAVOIR +

Tél. 04 76 89 11 12
ou Tél. 06 37 09 89 12



ASSOCIATIONS COMMUNIQUEZ SUR VOS ÉVÉNEMENTS !

Associations, vous souhaitez faire paraître vos événements sur les panneaux lumineux de la commune, sur son site internet et/ou dans sa lettre d'information numérique ? Pour cela, une seule adresse : communication@vaulnaveys-le-haut.fr (le formulaire de demande est disponible sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr).

Bonsaï Club

Les expositions se suivent...

Comme nous l'annoncions dans le précédent bulletin municipal, le Bonsaï Club De Belledonne (B.C.D.B.) a décidé de participer aux expositions régionales et nationales, dans le but de faire progresser plus vite les arbres et les bonsaïkas. Ces expositions, qui

se déroulent chaque année, sont à la portée de plusieurs de nos membres, et c'est une très bonne motivation pour tous.

Lors de la rentrée en septembre 2016, quatre arbres des membres du B.C.D.B. ont été sélectionnés pour l'exposition régionale de La Verpillière près de Lyon, qui s'est déroulée en octobre. Lors de cette manifestation, le club s'est distingué avec un joli pin sylvestre qui sera exposé en mai prochain à Montpellier lors du congrès national de la Fédération Française de Bonsaï (F.F.B.).

Réaliser et cultiver des bonsaïs demande déjà un certain savoir-faire mais les préparer pour une exposition place la difficulté à un niveau supérieur, puisque que des règles complémentaires doivent être respectées.

L'année 2017 sera pour le club une année dense. En plus de compter parmi les exposants à Montpellier, le B.C.D.B. va continuer son aventure puisqu'il a reçu le feu vert de l'Office du tourisme d'Uriage pour que le bonsaï soit le thème du weekend « Uriage aux Jardins » qui se déroulera les 23 et 24 septembre dans le splendide cadre du parc d'Uriage. Le B.C.D.B. organisera à cette occasion la prochaine exposition régionale de bonsaï de la F.F.B. Nous y exposerons alors une quarantaine d'arbres environ, parmi les plus beaux sujets de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

EN SAVOIR +

Courriel : bcdb38410@gmail.com
Site internet : www.bcdb.fr/bonsai/



Gym des oursons

On affiche « complet »!

Cette année, la gym des oursons a changé de formule en proposant 3 créneaux :

- 2 pour les enfants, toujours axés sur la gym mais également orientés sur le cirque, la magie et les jeux de ballons,
- et 1 pour les adultes, varié (step, parcours training, musculation, etc.) dynamique et ludique.

Merci à Sébastien et Erwan, les encadrants, d'avoir rejoint l'association et de nous permettre de continuer l'aventure. Merci aux autres associations vaulnaviardiennes pour le prêt de matériel.

Nous souhaitons une belle saison à tous les adhérents et ren-

dez-vous mardi 13 juin pour le spectacle de fin d'année.

Et pour répondre aux questions, nous avons souhaité conserver ce nom, même pour les adultes, par respect pour ceux qui ont créé l'association.

EN SAVOIR +

Tél. 06 75 74 51 40

Courriel : gymdesoursons@gmail.com



Bien Vivre à Vaulnaveys

Retour sur le TROC Jouets du dimanche 4 décembre

Après une action en 2015 faite au profit du Secours Populaire, pour cette 2e édition, TROC au Village voulait que cet événement soit dédié à l'enfance maltraitée. Nous savions que l'association l'ENFANT BLEU était présente sur Saint-Martin d'Uriage, aussi nous avons contacté la responsable M^{me} Claudie Cusanno. Saviez-vous qu'en France, deux enfants meurent chaque jour de violences infligées par des adultes? Difficile de rester insensible aux messages de prévention diffusés par les associations et les médias. Merci aux petits Vaulnaviardiens et à leurs parents d'avoir été sensibles à notre appel et d'accepter de se séparer de leurs jouets. Vous avez répondu présents et vos dons en grand nombre ont été remis à M^{me} Cusanno. Elle nous a confié les difficultés de leur combat pour délier les langues et la bataille

menée pour qu'une vraie législation soit adoptée permettant de condamner ces actes horribles. Ce fut pour nous à nouveau un vrai moment de partage, de solidarité et d'amour envers les enfants dont certains aujourd'hui sont en souffrance.

Pour en savoir plus le lien de l'association : www.livreblancdelamaltraitance.enfantbleu.org

Dans le précédent bulletin, nous vous annonçons le second Dîner Itinérant pour le 19 novembre, celui-ci a été reporté au printemps le samedi 18 mars, les inscriptions sont ouvertes on vous attend nombreux.

Toute l'équipe de Bien Vivre à Vaulnaveys vous souhaite une belle année 2017.

« De temps en temps il est bon d'arrêter notre quête du bonheur et d'être tout simplement heureux »

Guillaume Apollinaire.

EN SAVOIR +

Tél. 04 58 00 54 52

162 chemin de la Rippa, à Vaulnaveys-le-Haut

Courriel : contact@bienvivreavaulnaveys.fr

Permanence le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h00 au Café du Centre.



Foyer pour tous



Acti Marche : QUESAKO ?

Explications d'une marcheuse: contrairement aux idées reçues, c'est du sport! Rien à voir avec une promenade de santé! L'avantage? A la différence du running, vous ménagéz vos articulations! Et surtout, c'est un sport accessible à tout le monde... Pour preuve, notre groupe actuel compte des adhérents de 34 à 78 ans!

La vitesse de marche se fait à un rythme plus soutenu que la simple marche quotidienne. L'objectif est simple: se sentir bien et entretenir sa forme. Voilà pour le côté sportif...

Dans la pratique, il s'agit d'une activité qui se déroule par séance d'1h30 tous les mercredis matin autour de notre commune. Nous avons la chance d'avoir notre coach, Valérie Scropolini, qui teste tous les parcours avant. Un vrai bonheur de découvrir le mardi soir l'endroit de RDV du mercredi.

Cela permet également de découvrir notre village et ses alentours... Car qui connaît le circuit des Roux ? Les chemins de Saint-Nizier d'Uriage ? Et petit plus non négligeable: refaire la balade le week-end avec sa famille, ses amis.

Alors, on résume: l'acti-marche c'est bon pour le corps et pour le moral!

L'esprit se relâche et vagabonde. Du coup, on s'aère l'esprit autant que les poumons.

Alors, on vous encourage vivement à venir faire une séance d'essai. Vous découvrirez des paysages magnifiques que l'on ne prend plus le temps d'admirer, un groupe soudé et une convivialité à l'épreuve de tous les types de temps.

Si vous êtes intéressé par cette activité, que vous voulez découvrir les plaisirs et les bienfaits de ce sport, vous pouvez vous renseigner auprès du Foyer Pour Tous.

EN SAVOIR +

Tél. 06 60 13 68 20

foyervaulnaveys@gmail.com

Comité des Fêtes

Soirée Beaujolais

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes organisait une soirée festive sous le signe du Beaujolais.

Plus de 120 personnes ont pu déguster le Beaujolais 2016, fourni par la Cave de Régusse à Uriage, autour d'un buffet à volonté préparé par Thierry Olivero.

L'animation était assurée par Anne Laure Morin professeur de danse country à l'association de Vaulnaveys-le-Bas qui, tout au long de la soirée, avec son équipe, a proposé des démonstrations de danse et de l'initiation pour les participants.

Nous vous donnons rendez-vous

en 2017 pour cette soirée chaleureuse et conviviale, que tout le monde semble apprécier!

Les prochains rendez-vous que nous vous proposons:

Vendredi 24 mars: 20h salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut Conférence de Mme Prost: Nettoyage de printemps par les huiles essentielles

Samedi 8 avril: 20h salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut Soirée Cabaret

Dimanche 14 mai: 9h à 17h Uriage Foire aux plants et Vide grenier

Samedi 24 juin: Vaulnaveys-le-Haut Fête du village Feux de la St Jean

EN SAVOIR +

22 rue des écoles

38410 Vaulnaveys-le-Haut

www.comitedesfetesdevaulnaveys.com



Sentiers et chemins de Vaulnaveys-le-Haut

Durant l'automne 2016, nous avons pu réaliser les réparations essentielles sur la baraque des Italiens, la baraque de Recoud et le chalet forestier de Pré Gaudet :

- pose d'un verrou sur un volet ;
- remplacement d'une table ;
- consolidation d'un poteau de soutien de toiture ;
- pose d'une plaque extérieure pour éviter que l'eau de pluie s'infilte...

Grâce au financement du syndicat indivis, la toiture du chalet de Pré Gaudet sera bientôt terminée. Les travaux sont réalisés par l'entreprise vaulnaviarde Himalaya Charpente.

Nous avons poursuivi l'étude de circuits autour de Vaulnaveys-le-Haut à partir du champ de foire et en collaboration avec le Conseil Municipal des enfants.

Nous menons également des réflexions avec d'autres associa-

tions de la commune (les iCA, le patrimoine) pour des projets qui demandent plus de moyens (matériels, financiers et humains) : des projets verront le jour en 2017, d'autres en 2018.

Pour le printemps, nous préparons la signalisation des circuits selon la charte officielle du balisage et de la signalisation :

- les poteaux nous sont fournis par un généreux donateur ;
- les planchettes de signalisation seront confectionnées gratuitement à Vaulnaveys ;
- quelques adhérents se chargeront de les peindre (nous avons choisi un fond violet).

Nous poursuivons les travaux nécessaires à la mise à jour de la carte de Vaulnaveys-le-Haut et à la réouverture de circuits utiles.

Trois matinées conviviales sont d'ores et déjà fixées pour 2017 : les samedi 4 mars ; 8 avril et 13 mai. Rendez-vous Place Eugène



Riband (église) à 8h30 (prévoir 3 heures) pour nettoyer et/ou baliser les circuits, les programmes seront dévoilés au dernier moment.

Nous comptons sur vous pour poursuivre nos actions, dans la convivialité et la bonne humeur. Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.

EN SAVOIR +

Tél. 06 08 90 54 66

Courriel : sentiersetcheminsvlh@yahoo.com

Golf d'Uriage

Démarrage de la nouvelle saison golfique à Uriage

La station thermale d'Uriage n'est pas encore sortie de son sommeil hivernal et pourtant les golfeurs sont déjà prêts à démarrer leur saison 2017 ! Qu'à cela ne tienne, les incontournables animations, compétitions et événements caritatifs organisés par le Club et l'Association Sportive sont d'ores et déjà programmés...

Fidèle à sa nouvelle identité, le golf d'Uriage proposera, dans la continuité de l'année dernière, de nombreux événements pour faire découvrir, pratiquer et promouvoir ce magnifique sport empreint de nature, de passion, mais aussi de respect.

La saison démarrera dès le samedi 11 mars par l'accueil d'une compétition de jeunes espoirs

sélectionnés par le comité de l'Isère dans le cadre du Circuit départemental U12 U14 (12 à 14 ans). Elle sera suivie le samedi 23 mars par le « Master d'Uriage » puis par le « Marathon d'Uriage » le 30 avril. En point de repère, le fameux « Uriage Ryder Trophy » se tiendra le week-end du 13 mai. Ce dernier qui opposera 2 équipes de 50 joueurs (!) est désormais reconnu pour être l'événement golfique de la station thermale, avec des animations de toutes sortes en marge de l'événement.

Tous ces rendez-vous s'ajoutent bien entendu aux activités et animations régulières, telles que les Mardis de l'AS (le 2nd mardi de chaque mois) ou les séances de cours hebdomadaires (mercredi et



samedi) de notre toute nouvelle école de Golf pour les enfants de 5 à 17 ans.

Alors, curieux, joueurs débutants ou confirmés, petits et grands, le Golf d'Uriage vous donne rendez-vous toute l'année pour découvrir un sport, un lieu, un club, où les adhérents et le personnel vous accueilleront toujours avec le sourire !

Pic de pollution: et si c'était le moment de changer nos habitudes et de faire « notre part » en 2017 ?

Vitesses réduites, mesures de restriction de circulation et gratuité des transports en commun, Certificats de Qualité de l'Air, nous avons tous lu ces messages en cette fin d'année.

Le pic de pollution que nous venons de vivre est inédit depuis 10 ans par sa durée et son intensité. 2016 sera vraisemblablement l'année «la plus chaude des temps modernes et ce pour la troisième année d'affilée» (Le Monde, 13.12.2016), la planète perd sa banquise et nous n'en mesurons pas encore toutes les conséquences. Telles les grenouilles dans une casserole qui chauffe à feu doux, nous nous laissons souvent bercer (d'illusions) plutôt que de réagir.

La vallée des Vaulnaveys n'est pas épargnée, nos enfants, les personnes âgées plus fragiles, tous subissons les méfaits des microparticules rejetées dans l'air par les industries environnantes, les pots d'échappement et certains modes de chauffage.

Nous avons probablement été

nombreux à nous dire: «et si je prenais le bus? le tram?» Pourtant peu ont sauté le pas: changer nos habitudes est difficile, nous pensons que ce sera contraignant, que nos voitures polluent moins que d'autres, etc. Il y a en effet quelques contraintes à accepter: moins de liberté dans les horaires, moins de spontanéité et davantage de planification mais il y a aussi du confort, moins de stress et du temps utile de l'autre côté: pouvoir échanger avec d'autres usagers, lire ou simplement se reposer dans un bus, ne pas avoir à chercher de place de stationnement etc.

Ne nous contentons pas d'attendre que le vent ou les pluies jouent le rôle de lessive et dispersent les poussières! Que d'autres à notre place abandonnent leur automobile!

La Métropole nous propose aussi du covoiturage et prochainement un réseau d'autostop organisé alors prenons nous en main et changeons nos modes de déplacement si nous voulons

fluidifier la circulation dans la combe de Gières et éviter les accidents tragiques impliquant des deux roues, les cyclistes étant de plus en plus nombreux depuis l'avènement du VAE*. Nous encouragerons les autorités compétentes à développer cette pratique nouvelle et à aménager des voies nouvelles plus sécurisées.

Nous ne résoudrons pas seuls le problème de la pollution ni bien d'autres liés à notre activité sur terre mais si comme le colibri dans la fable nous faisons notre part cela reste à la portée de chacun...

Que dit la fable?

Un jour, un gigantesque incendie ravage la forêt tropicale.

Affolés, tous les animaux s'enfuient, se terrent et assistent sans réagir à la destruction de leur habitat. Spectateurs passifs, tous jacassent et se lamentent. Tous, sauf un!

Seul un petit colibri, sans relâche, fait l'aller-retour de la rivière au brasier, une goutte d'eau dans son minuscule bec, pour l'y jeter sur le feu.

Immobile sur le rivage, un toucan à l'énorme bec l'interpelle:

- " Tu es fou Colibri! Toi, si petit, tu n'arriveras jamais à éteindre le feu tout seul!"

- " Je sais", répond le colibri, "mais je fais ma part."

Et il ajoute même: "Et si tous les animaux de la forêt faisaient comme moi, nous éteindrions l'incendie!"

Les élus de Bien Vivre à Vaulnaveys vous souhaitent leurs Meilleurs vœux pour 2017.

Que cette année soit pleine de joie et d'espérance pour tous. Que chacun par ses compétences, ses choix ou simplement sa volonté de bien faire contribue à construire l'avenir de notre commune et au-delà.

Soyez nombreux à vous sentir des ailes de Colibri!

*VAE: vélo à assistance électrique

Les élus de Bien Vivre à Vaulnaveys :

Marc ODRU, Claire DELEPAU, Yves ARGOUUD-PUY, Martine MERMIER, Guillaume SIEURIN, Nathalie COUSTOULIN

Le golf d'Uriage au service d'un projet de développement local

En 2014, le maire et son Conseil municipal n'avaient pas inscrit à l'agenda politique le développement du golf car il était assuré depuis 1995 par le Sieparg devenu Métro puis Grenoble-Alpes Métropole et confié en gestion à Golf International de Grenoble (GIG) par délégation de service publique (DSP).

Lorsque la Métropole fit connaître son intention de ne pas renouveler de DSP avec GIG et de ne plus assumer la compétence golfique fin 2015, le Conseil municipal a pris la décision de poursuivre la gestion du golf via une convention d'occupation temporaire du domaine public. Dès cette époque, les élus ont souhaité que la dimension « développement local » soit davantage prise en compte avec notamment une volonté de faire travailler des entreprises basées sur son territoire, de valoriser le parc, d'offrir un accès gratuit aux scolaires.

Cette convention signée pour une année a permis de mieux évaluer l'économie de cette activité. Ainsi, le nombre de pratiquants permet d'envisager une gestion à l'équilibre.

Lors du désengagement de la Métropole, la mairie a souhaité se porter acquéreur du

restaurant du golf (qui était la propriété de cette dernière) afin de consolider le potentiel économique de cet instrument sportif et touristique. Pour une bonne gestion de ce type d'outils, il est absolument nécessaire de s'appuyer sur une pluriactivité : le golf mais aussi un lieu de restauration.

En 2016, lors de la procédure de renouvellement de la DSP, les réponses n'ont pas été jugées satisfaisantes. Le Conseil municipal a pris la lourde décision de créer un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Cette décision permettra à la commune de participer plus activement à la stratégie de développement du golf puisque sept élus sont membres du Conseil d'administration de cet établissement public.

La volonté des élus de Vaulnaveys-le-Haut est de mettre davantage le golf au service du développement local. La participation des communes de Chamrousse et de Saint-Martin d'Uriage au fond d'amorçage illustre si besoin cette volonté politique locale de faire vivre le golf et son magnifique parc au sein de la station thermale.



Outre cette démarche collaborative entre plusieurs communes que l'on ne peut que saluer, il est important que le golf soit une source de maintien et de création d'emplois à l'échelle du territoire. L'entretien du golf est, à ce titre, assuré par une entreprise locale. La gestion du restaurant par l'EPIC permettra d'ancrer davantage le golf au cœur de son territoire en favorisant la promotion des produits locaux et en confortant les cycles courts.

Les élus souhaitent aussi que le parc devienne une réserve naturelle de la faune et de la flore en favorisant des pratiques écologiques en termes d'entretien du golf, en développant la variété des espèces et en ouvrant davantage le parc à la population pour qu'elle puisse découvrir ce joyau.

Enfin, la volonté des élus est de favoriser la découverte du golf aux habitants de Vaul-

naveys-le-Haut. Si la gratuité aux scolaires est maintenue pour que notre jeunesse puisse profiter de cet équipement public, il nous faut redoubler d'énergie pour que la population s'ouvre à cette pratique sportive afin de la démocratiser.

En créant cet Établissement Public à caractère Industriel et Commercial, les élus de Vaulnaveys-le-Haut ont assumé leur responsabilité : favoriser le développement du golf, de son parc et de son restaurant afin qu'ils profitent au plus grand nombre. Assumer ses responsabilités, c'est construire sa liberté d'action.

Les élus d'Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut ne peuvent terminer cette tribune sans vous souhaiter une année 2017 aussi riche en découvertes qu'épanouissante en réalisations. Qu'elle vous apporte de nombreuses satisfactions.

Bibliothèque

Mardi : 17h - 19h
Mercredi : 16h30 - 18h30
Vendredi : 15h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h
Petites vacances : fermée le samedi
71 impasse du Champ de Foire
Tél. : 04 76 89 25 05
www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr

Garderie périscolaire

Tél. : 06 21 33 12 82
du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30 et 16h30
(15h30 le vendredi) - 18h15

Centre de loisirs (3-13 ans)

Le mercredi après-midi au groupe scolaire de 12h
à 18h et les vacances scolaires de 8h à 18h

Marché

Tous les vendredis de 15h30 à 20h
place Eugène Riband

EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24
Accueil clientèle : 0 810 898 178
Urgence Électricité :
0 810 333 338

carnet Naissances

SIMONEAU Naomie, Claire, Jacqueline née le 14 octobre 2016
STERKENDRIES Lison, Cyrielle, Mélanie née le 15 octobre 2016
CHASSERY DAVID Oscar né le 26 novembre 2016
HUET Basile, Bénilde, Marie né le 4 décembre 2016
PHELIX Maël né le 20 décembre 2016
PUEL Sandro, Gilles, Gérard né le 19 décembre 2016

Décès

BOCHET Jean-Luc, Fernand, André le 27 novembre 2016
BENET Jeanne, Maria née COMBE le 28 novembre 2016
MOGORE Eugène le 19 décembre 2016
PARISOT Bernard, René le 26 décembre 2016



Vous habitez Vaulnaveys-le-Haut et ne recevez pas le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres ?
Signalez-le par mail à communication@vaulnaveys-le-haut.fr

Rendez-vous citoyens

Sans pièce d'identité, pas de vote !



Selon l'article R60 du code électoral, « Les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur ». Il est donc impératif de vous présenter au bureau de vote avec votre carte d'identité, votre permis de conduire ou votre passeport.

Alors, le jour du vote, pensez à vous munir de votre carte électorale et d'un titre justifiant de votre identité !

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

L'autorisation de sortie de territoire supprimée en 2013 a été rétablie le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

Ce formulaire CERFA (n°15646*01) est accessible en ligne sur le site : www.service-public.fr.



ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu les jeudis 2 février et 22 juin 2017 de 8h30 à 12h30. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le lundi qui précède la collecte) Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi
- La déchèterie intercommunale vous accueille les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h, le mercredi de 8h à 13h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 18h.

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet :

www.lametro.fr



SERVICE DE L'EAU

Problème technique ou de facturation :

Tél. : 04 57 04 07 77

Intervention urgente :

Tél. : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au numéro : 0 800 805 807.



DASTRI

Les déchets d'origine médicale sont à apporter directement dans les déchèteries.

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09

De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche



DON DU SANG

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le 10 avril 2017 de 9h à 12h et de 17h à 20h.



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



TRANSPORTS

Ligne Flexo 69

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères

« Sciences sociales »

Infos Allo Tag : 04 38 70 38 70 www.tag.fr

Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire

Infos Allo Transisère : 0 820 08 38 38

www.transisere.fr

Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie.



ARCHITECTE CONSEIL

Monsieur Philippe Maurin reçoit gratuitement les candidats à la construction deux lundis par mois.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr et surtout abonnez-vous à la lettre d'informations.



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.

Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'agence locale de l'énergie et du climat vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.

Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

à vos agendas

Rendez-vous à venir... voici une sélection qui nous semble incontournable à Vaulnaveys-le-Haut et près de chez vous.

L'agenda des événements

FÉVRIER

Mardi 7 : Fête de Chamrousse, les Villages de Bachat (1700)

Samedi 18 : « Vans Hi-Standard Snow Series » (compétition regroupant des snowboarders venus du monde entier), Sunset park à Roche Béranger (1750)

MARS

Samedi 11 : Golf compétition espoirs

Mercredi 22 : Forum petite enfance à Jarrie, salle Malraux.

Jeudi 23 : Golf Master d'Uriage

Vendredi 24 : Conférence de Mme Prost « Nettoyage de printemps par les huiles essentielles », par le Comité des Fêtes

Du 10 au 12 : Championnat de France de ski de fond U16, Plateau de l'Arselle (1600)

Du 15 au 16 : Course de slalom Hommes de la Fédération Internationale de Ski (FIS), Le Recoïn (1650)

Dimanche 26 : Vauln'ART - Marché de l'art et de la création, par les ICA

AVRIL

Dimanche 2 : course à pied Grenoble - Vizille

Samedi 8 :

- Atelier de Pâques, par Faire et Grandir
- Soirée Cabaret, par le Comité des Fêtes

Lundi 17 : Derby VTT de La Croix de Chamrousse jusqu'au parc d'Uriage à Vaulnaveys-le-Haut

Lundi 10 : Don du sang, par l'association ADSB de la Chartreuse de Prémol

Dimanche 23 : 1^{er} tour des élections présidentielles

Dimanche 30 : Thé dansant, par les Gourlus

Dimanche 30 : Golf Marathon d'Uriage

MAI

Dimanche 7 : 2nd tour des élections présidentielles

Lundi 8 : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Samedi 13 : Golf Uriage Ryder Trophy

Dimanche 14 : Foire aux plants et vide-grenier à Uriage, par la Municipalité et le Comité des Fêtes

JUIN

Samedi 3 : Atelier peintures, par Faire et Grandir

L'agenda de la bibliothèque

Vendredi 10 février 19h :

Lecture à voix haute par les participants de l'atelier d'écriture – Les Intermèdes

Mercredi 22 février :

Atelier créatif et lecture-spectacle La Princesse Palatine animée par l'illustratrice ChaLoup

- 14h-15h30: atelier créatif « Les persoloufs » (sur réservation)
- 16h-16h30: Lecture-spectacle de La Princesse Palatine
- A partir de 16h30: goûter partagé, vente d'albums et dédicaces de ChaLoup

Mercredi 19 avril 10h30 :

Heure du conte

Vendredi 12 mai 20h :

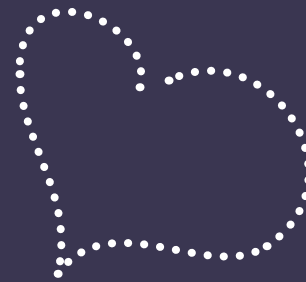
Soirée cinéma

Les Croods : à partir de 6 ans
Les garçons et Guillaume, à table! : tout public à partir de 12 ans - Salle polyvalente
Sur réservation



Retrouver toutes les manifestations sur

www.vaulnaveys-le-haut.fr
> Page d'accueil > Agenda



Coup de cœur de l'agenda

Dimanche 14 mai

Retrouvez dans le parc d'Uriage la traditionnelle foire aux plants et son vide-grenier en cette mi-mai. Vous pourrez y chiner toutes sortes d'articles et de spécimens.



Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut - n°77 - Janvier 2017

Directeur de publication : Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication : Yann ECHINARD, conseiller municipal en charge de la communication

Comité de rédaction : Yves ARGOUUD-PUY, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

Ont participé à la rédaction : les services municipaux, les associations vaulnaviardières, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Claude GABELLE, Daniel GARCIN, Marc ODRU, Simon PEYRACHE, la Municipalité et l'Office de Tourisme de Chamrousse, SMTC, Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut, Label'Rousse, Pour toi mon chien, RAM

Photos & illustrations : les services municipaux, les associations vaulnaviardières, Flaticon, Freelimages, Michel DORIS, Claude GABELLE, Daniel GARCIN, Grenoble-Alpes Métropole, Romain JOUINOT, Franck LECOUTRE, Marc ODRU, Charles PAILLET, Wiseride, Freepik.com, D.R.

N° ISSN : 1272-9515 - Tirage : 1900ex - dépôt légal janvier 2017

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr | **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix



imprimé sur Cyclus Print
100% papier recyclé

